



**Association pour la Promotion de la
Métrologie et la Normalisation en
République Démocratique du Congo**

Aout 2012



MEMORANDUM

NORMALISATION ET METROLOGIE POUR LA FRANCOPHONIE ECONOMIQUE

**Propositions aux Chefs d'État et de Gouvernements
participant au 14e Sommet de de la Francophonie
à Kinshasa en RDC, du 12 au 14 octobre 2012**

« Les pays les plus prospères seront ceux qui auront compris l'importance des normes de mesure et qui auront intégré la culture de la métrologie à tous les volets de leur économie et de leur société »

Dr Arthur Carty

Président du Conseil National de Recherches du Canada

APROMEN - Siège : Immeuble du 30 juin (croisement Commerce / Ecole 1^{er} étage C/ Gombe
B.P. :11484 Kinshasa 1

Tél: +243 815043047/998044312/818133346

Courriel : metronorm_rdc@yahoo.com; metstan_drc@yahoo.com / Site Web : www.apromen.cd

0 – Introduction – Normalisation et Francophonie Économique

La tenue, cette année 2012, du Sommet de la Francophonie en République Démocratique du Congo, a incité l'Association APROMEN et ses partenaires à considérer qu'il y avait là une opportunité exceptionnelle à saisir pour sensibiliser les responsables politiques, économiques, scientifiques et techniques sur l'importance stratégique de la Normalisation.

C'est en effet une occasion pour les acteurs francophones de la normalisation de réfléchir sur les voies et moyens de mieux exploiter cet outil d'intégration et de développement en soumettant des propositions aux chefs des États et gouvernements qui vont se réunir à Kinshasa autour du thème : « Francophonie, enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale »

La normalisation avec les activités liées de métrologie, certification, qualité, essais... constitue effectivement une composante majeure de cette Francophonie Économique que tous les opérateurs, les parlementaires, les dirigeants d'entreprises veulent renforcer. Elle s'appuie principalement sur :

- le Réseau Normalisation et Francophonie (RNF), qui comprend 50 membres, avec plus de la moitié provenant du continent Africain dont l'OCC, l'APROMEN et la FIEC, membres très actifs depuis l'origine de la RDC
- la France, où se situe le siège de l'Association Française de Normalisation (AFNOR), membre fondateur du RNF et agence linguistique pour l'établissement des versions françaises des Normes internationales des organisations ISO et CEI ; la France est aussi le pays, à l'origine de l'actuel Système international de Mesure, qui abrite le BIPM et l'OIML
- le Canada où le Conseil Canadien des Normes (CCN), membre fondateur du RNF, maîtrise le bilinguisme en publiant systématiquement tous ses textes normatifs en français et en anglais
- le Québec où le Bureau de Normalisation du Québec (BNQ) est membre fondateur du RNF, en abrite le siège et en assure la présidence
- la Belgique qui abrite le siège du Comité Européen de Normalisation (CEN), organisme qui pilote les activités de normalisation pour la Communauté Européenne, et dont l'organisme national de normalisation, le NBN, est fortement engagé dans la normalisation internationale
- quelques pays d'Afrique francophones, partenaires au sein du RNF, tels que le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Maroc, qui réussissent à commercialiser sur les marchés d'Europe et d'Amérique certaines de leurs productions conformes aux normes internationales, grâce à leur engagement actif à l'ISO, à la CEI et au CODEX Alimentarius
- enfin l'Organisation Africaine de Normalisation, l'ORAN/ARSO, dont le siège est à Nairobi au Kenya, mais dont les travaux et programmes offrent de réelles possibilités à ses membres francophones.

L'APROMEN estime que si un espace d'échange et discussion est accordé au thème de la normalisation et de la métrologie dans le cadre des travaux prévus lors du Sommet de la Francophonie, il pourra amener les uns et les autres à prendre la réelle mesure de ce que représentent les activités de normalisation, afin de permettre à la RDC et aux autres pays francophones d'Afrique :

- de capitaliser les atouts dont dispose la communauté francophone dans ce domaine
- de s'impliquer plus profondément dans sa mise en œuvre efficace pour faire face aux enjeux d'intégration sociale et de développement durable dans le contexte difficile de la mondialisation exacerbée et de la crise économique que nous connaissons actuellement.

1 – La situation de la normalisation et de la métrologie en RDC

La Normalisation et la Métrologie légale relèvent de la responsabilité du Ministère ayant l'Industrie dans ses attributions et sont caractérisées par une législation lacunaire avec un décret royal datant de 1910 et d'autres textes dépassés.

La normalisation dispose d'une pratique très faible par rapport aux besoins du pays, avec seulement 200 normes adoptées, sans statistiques officielles quant à leur mise en œuvre effective. Un seul laboratoire est accrédité dans le domaine de la métrologie. L'ensemble souffre de l'absence de moyens matériels et financiers adéquats et de conflits de compétence.

La création de l'APROMEN ASBL/ONGD en 2004 a voulu répondre à la volonté de contribuer à mettre un terme au paradoxe de la RDC, à savoir : un pays, potentiellement, l'un des plus riches de la planète, mais en réalité habité par les populations parmi les plus pauvres du monde.

Des échanges et partenariats nombreux ont été alors établis avec l'Office Congolais de Contrôle (OCC), comité membre de la RDC à l'ISO, avec le Comité national du Codex Alimentarius, avec la Fédération internationale des usagers des normes (IFAN), avec le RNF déjà cité, et beaucoup d'autres...

Les réflexions menées ont conduit l'APROMEN à identifier l'absence de la culture de la normalisation comme l'une des causes profondes des problèmes que connaît la RDC et à se mobiliser pour :

- une sensibilisation de toutes les couches de la population ainsi que les partenaires au développement sur l'impérieuse nécessité d'utiliser la normalisation et la métrologie en tant qu'outils de progrès ;
- l'établissement de canaux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la RDC, pouvant faciliter l'information et la formation sur la normalisation et la métrologie ;
- la promotion d'une infrastructure en RDC susceptible d'assurer les missions d'élaboration, diffusion et mise en œuvre des normes et de la fonction métrologie dans tous leurs aspects et à tous les niveaux (entreprise, national, régional et international).

Il faut signaler l'existence d'une proposition de Loi sur la Métrologie et la Normalisation grâce à une action menée par l'APROMEN au Sénat en avril 2011.

À cause de ce déficit organisationnel en matière de normalisation, l'économie de la RDC est fortement pénalisée avec :

- l'exportation de matières premières et l'importation de produits alimentaires de base en provenance des pays limitrophes, dont la grande partie est anglophone, sans référentiels qualitatifs nationaux ou internationaux reconnus ;
- une grande difficulté à assurer les travaux d'harmonisation et de mise en œuvre des textes normatifs et réglementaires, notamment dans le cadre de la métrologie légale ;
- l'absence de moyens performants locaux pour une meilleure évaluation de la conformité des prestations et services rendus par les acteurs économiques et de la performance des entreprises de RDC ;
- des entreprises nationales pas assez compétitives qui risquent de disparaître avec l'adhésion de la RDC aux nouvelles zones de libre-échange.

2 - Les attentes des parties prenantes vis-à-vis de la Normalisation et de la Métrologie en République Démocratique du Congo et, plus généralement, en Afrique francophone

Les faiblesses constatées par l'APROMEN en RDC dans le domaine de la normalisation prévalent également dans beaucoup de pays francophones d'Afrique qui ont de jeunes organismes nationaux de normalisation dotés de moyens très limités, mais à la forte motivation.

Sur le plan national, les différentes parties prenantes, entreprises, consommateurs, pouvoirs publics, attendent une bonne organisation de la normalisation et de la métrologie afin qu'elle assure un efficace transfert des technologies et un développement harmonieux des échanges, pour exporter sur les marchés des pays avancés, tout en renforçant qualitativement et quantitativement la conformité des produits importés au profit des marchés locaux.

Cela implique un rapide et sensible renforcement des organismes nationaux responsables de la normalisation et de la métrologie. Cela passe d'abord par la consolidation des infrastructures, mais aussi par des programmes de formation accrus, par une meilleure identification des experts francophones, par des moyens techniques modernes accordés aux laboratoires de mesure et contrôle.

Sur le plan international, il est très important que, dans le programme de l'ISO et dans le fonctionnement de ses organes de travail, soient pris en compte les thèmes et mécanismes correspondant aux priorités actuelles des pays en développement. Pour atteindre l'émergence, les pays d'Afrique s'engagent de plus en plus sur:

- l'économie verte, c'est-à-dire la nécessité d'intégrer les principes du développement durable, de la protection de l'environnement et des richesses naturelles et de la sensibilité climatique dans les stratégies de développement national ; la mise en œuvre de la « responsabilité sociétale » y a une place déterminante ;
- les services, qui peuvent représenter une contribution importante dans la croissance qui commence à émerger en Afrique, dont notamment le tourisme

Ceci implique que des programmes de normalisation internationale soient lancés pour accélérer la mise en œuvre des politiques publiques et initiatives privées sur l'exploitation des richesses naturelles, la modernisation des infrastructures routières, la protection de la forêt, la valorisation des matériaux locaux, la qualité et l'exploitation raisonnée des produits agroalimentaires et halieutiques. Dans ces domaines, le nombre de normes ISO est limité et des documents normatifs d'origines diverses très inégaux sont utilisés.

À cause de la mondialisation de l'économie, la Normalisation et la Métrologie sont aujourd'hui reconnues en tant qu'outils efficaces de compétitivité, de transfert des technologies et d'intégration sociale et économique. Face aux priorités et besoins précédents des francophones, il est donc urgent :

- de lancer une véritable campagne pour reconnaître et promouvoir au sein de la Francophonie Économique les disciplines de normalisation et de métrologie ;
- d'accroître rapidement les partenariats et la coopération technique en matière de métrologie et de normalisation, dans la langue dont les membres du RNF ont la maîtrise ;
- de mieux orienter le financement, dans les programmes d'aide au développement, sur les projets portant sur la normalisation et la métrologie ;
- d'accroître les relations entre les normalisateurs et le monde universitaire francophone pour que les jeunes diplômés africains aient une connaissance à priori de l'outil « norme ».

3 – Les propositions de l'APROMEN et de ses partenaires d'Afrique francophone à l'intention des Chefs d'État et de Gouvernement qui vont participer au Sommet de la Francophonie

Les dirigeants des autres organismes membres du RNF qui interviennent au niveau national dans les domaines de la Normalisation, de la Métrologie et de la Qualité partagent les importants enjeux et défis rappelés par l'APROMEN. Ils ont signé le présent Mémoire (voir en annexe 1) en considérant que la tenue des travaux de la Francophonie en RDC était une opportunité pour adresser aux Chefs d'État et de Gouvernement les 5 propositions suivantes :

Proposition 1 : Inviter l'APROMEN, lors du Sommet de la Francophonie, à mener avec l'appui du RNF des actions de sensibilisation sur la métrologie et la normalisation en tant qu'outils d'intégration économique et de transfert des technologies à travers des conférences, débats radio/télévisé, production multimédia, etc.

Proposition 2 - Renforcer les moyens des organismes nationaux de normalisation des pays en développement francophones pour qu'ils puissent participer efficacement aux travaux des organisations ISO et CEI, y maintenir un usage actif et régulier de la langue française et y influencer le contenu des normes afin que celles-ci répondent concrètement aux préoccupations économiques, sociales, climatiques locales et contribuent à l'économie verte, au tourisme durable et à la sécurité sociétale

Proposition 3 - Inciter les bailleurs de fonds africains et internationaux (BAD, Banque Mondiale, AFD, ACDI...) à prendre plus largement en considération dans leur financement des programmes d'aide au développement les projets portant sur la normalisation, la qualité, les essais, la certification présentés par les pays en développement francophones

Proposition 4 - Inviter l'OIF à accorder une plus grande importance, dans le cadre de sa nouvelle programmation allant de 2013 à 2015, à l'appui et au suivi des actions et programmes de Normalisation, Métrologie et Qualité menés dans la Francophonie dans les domaines prioritaires

Proposition 5 – Inviter l'AUF à inscrire la discipline « Normalisation » dans les enseignements des universités francophones d'Afrique

Proposition 6 - Encourager le Réseau Normalisation et Francophonie à s'élargir à tous les organismes nationaux de normalisation francophones, avec l'appui de l'IEPF et des pays membres, conformément aux propositions du Forum Mondial de la Langue française de Québec, et à rechercher un statut officiel d'organisation en liaison avec les organisations internationales ISO et CEI

Pour atteindre les Chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie, l'APROMEN et ses partenaires africains sollicitent le parrainage et l'appui des ambassades des pays francophones et partenaires au développement présents en RDC.

Ils expriment également le souhait que le Président et le Premier Ministre de la République Démocratique du Congo acceptent de relayer vers leurs homologues des pays francophones d'Afrique le présent Mémoire et les propositions qu'il contient..

Pour tout contact auprès de l'APROMEN

- Bertin Ntumba Bululu, Président : (00243) 815043047
- Modeste Kazenge Cizungu, Secrétaire général: (00243) 998044312
- Jérôme Ngandu Kangudi, Secrétaire général Adjoint : (00243) 818133346
- François Katshabala Shimbi, Trésorier : (00243) 818416758
- Jonathan Biyetidi, Chargé des missions (00243) 0997834227
- Eva Roger Kalonji : Chargé des relations extérieures : (00243) 815063747

Courriel : metronorm_rdc@yahoo.com ou metstan_drc@yahoo.com

Site Web : www.apromen.cd

Pour tout contact auprès du RNF

Secrétariat général :

- RNF c/o BNQ 333, rue Franquet Québec (Québec) G1P 4C7
- RNF c/o AFNOR 11, rue Francis de Pressensé 93571 La Plaine Saint-Denis France

Courriel : alain.durand@bnq.qc.ca

Site Web : www.lernf.org


Annexe

Signature du Mémoire par les Directeurs et Responsables des Organismes nationaux de Normalisation et Associations de promotion de la normalisation des pays d'Afrique francophones

Pays	Organisme	Nom du Responsable	Signature
Congo RD	Fédération des Entreprises du Congo (FEC)	Jean-Luc Mpozo Directeur Juridique	
	Association pour la promotion de la métrologie et de la normalisation (APROMEN)	Bertin Ntumba Bululu Président	
Algérie	Association pour la promotion de l'éco-efficacité, de la qualité en entreprise (APEQUE)	Djenidi BENDAOUD Vice-président	
Bénin	Agence Béninoise en Normalisation (ABENOR)	Léon Akanni Ahoussi Directeur	
	Laboratoire d'Essais et de Recherche en Génie Civil (LERGC)	Crépin Zévounou Directeur	
Burkina Faso	Agence de Normalisation du Burkina Faso (FASONORM)	Jean-Paul Karama Directeur	
	Association Burkinabè de Management de la Qualité (ABMAQ)	Ousséini Ouedraogo Secrétaire Permanent	

Sommet de Kinshasa 2012 - Mémorandum « Normalisation et Métrologie pour la Francophonie Économique »

Burundi	Bureau de Normalisation du Burundi (BBN)	Damien Nakobedetse Directeur	
Cameroun	ANOR	Charles Booto a Ngon Directeur général	
	Association de Développement Food Security – écolo ADFS - ECOLO	Pierre Rodrigue Hemlé Bilong Président	
Centrafrique	Service des Normes et de la Qualité du Ministère du commerce, de l'industrie et des petites et moyennes entreprises (SNQ)	Romain Serge Sana Chef de service	
Côte d'Ivoire	Organisme national de normalisation et de certification de la Côte d'Ivoire (CODINORM)	Constant Boka Directeur général	 
	Laboratoire du bâtiment et des travaux publics (LBTP)	Koffi Amédé Kouakou Directeur	 
Gabon	Agence de normalisation et de transferts de technologies (ANTT)	Malem Tidzani Directeur général	
Gabon	Société d'ingénierie du tourisme durable (GEODE)	Jean-Marc Lusson Directeur	
Togo	DNMIPQ	Worou Batoulim-Na Bognowé Directeur	 .17 JULIL 2012 WOROU Batoulim N.-B

Sénégal	Association Sénégalaise de Normalisation (ASN)	Barama Sarr Directeur général	
	Association pour la responsabilité sociétale des entreprises (RSE-Sénégal)	Philippe Barry Président	